

Pascal LABAZEE
ORSTOM

L'emploi des enfants en période de crise économique
- l'exemple de la pluri-activité des ménages dans le nord ivoirien -

La Côte-d'Ivoire est l'un des pays d'Afrique sub-saharienne dont l'effort en matière de scolarisation a été le plus remarqué, du moins jusqu'au milieu des années 1980, période à laquelle la progression des structures d'accueil et des effectifs inscrits a commencé à se tasser¹. Le taux d'alphabétisation des plus de 15 ans, de l'ordre de 50 %, représenterait néanmoins le double du taux moyen relevé dans les pays de la sous-région (PNUD, 1991). Malgré une forte croissance démographique et l'échec retentissant du programme de télévision éducative impulsé par l'UNESCO, le taux de scolarisation aura augmenté de 32 % depuis l'indépendance. De plus, les inégalités scolaires entre filles et garçons, bien que toujours sensibles, se sont réduites plus rapidement qu'ailleurs au cours des décennies 1970 et 1980². Ce constat très positif, dont on pourrait croiser à loisir les divers aspects statistiques, traduit l'importance des moyens engagés dans le système éducatif ivoirien dès le premier plan quinquennal 1971-1975, tant à partir des ressources budgétaires³ qu'avec l'appui de organismes internationaux dont l'objectif fut un temps de parvenir à un taux de scolarisation de 100 %. Sans nul doute, l'éducation de type occidental aura participé grandement au modèle de développement de ce pays, fondé sur le projet d'une insertion progressive des jeunes dans le salariat du secteur public et privé "moderne" -dès 1985, celui-ci occupait environ 405 000 actifs soit l'équivalent de 50 % des emplois estimés du secteur "informel"- et, inversement, du déperissement de l'apprentissage comme système de formation professionnelle permettant d'accéder aux métiers du secteur intermédiaire de production et d'échange urbains. Suscitant bon nombre d'espérances sociales, l'école est vite devenue l'un des enjeux majeurs des stratégies de mobilité ascendante des familles ivoiriennes : l'investissement scolaire, financé sur les ressources du collectif parental, devait à terme être "payé de retour par le diplômé reconnaissant à l'égard des siens" (Marie, 1992). Il n'est pas exagéré de noter que l'offre et la demande scolaire ivoiriennes se sont accordées et mutuellement renforcées pendant près de 30 ans, de sorte que le travail des enfants, quel qu'en soit la forme, pouvait être considéré dans la littérature officielle comme une survivance destinée à un déperissement progressif.

La perspective d'une croissance durable du taux de scolarisation et d'une montée conjointe des emplois salariés est aujourd'hui doublement prise à revers par les effets de la crise de l'économie ivoirienne. D'une part, les ressources publiques et les financements internationaux actuellement disponibles⁴ rendent illusoire tout maintien de la masse des revenus et des bourses distribuées par le système éducatif. D'autre part, la chute des emplois salariés dissipe l'intérêt des investissements familiaux dans la scolarisation des cadets, d'autant que le volume de ces investissements est lui-même affecté par la baisse des pouvoirs d'achat, urbains et ruraux. Une telle décre de l'offre et de la demande d'école a parfois suscité quelques interprétations optimistes sur les perspectives, désormais ouvertes, d'un développement "par le bas"⁵ : à la contraction du nombre des entreprises du secteur dit moderne -amorcée en 1983- a répondu une progression importante et linéaire de l'artisanat et du petit commerce urbains. Ces petites entreprises ont en effet "le mieux résisté [et] ont même réussi à se démultiplier dans cette très délicate phase économique" (Faure, 1988), sans qu'on dispose pourtant de données fiables sur le volume des emplois qu'elles auront créés. Quoi qu'il en soit, la réhabilitation de l'informel engage son système d'insertion dominant, l'apprentissage⁶, entendu aujourd'hui comme le moyen privilégié d'ajuster la main d'oeuvre aux besoins marchands de l'économie nationale, et de procurer à terme des métiers rémunérateurs aux jeunes. A l'illusion de la scolarisation pour tous dans des structures "modernes" succède le mirage de la formation pour un bon nombre de jeunes dans la frange supérieure de "l'informel".

¹ Dès 1985, le taux de progression des effectifs scolarisés dans l'enseignement primaire, public et privé, ainsi que le nombre de classes construites ont eu tendance à chuter ; pour l'enseignement technique, ce taux est devenu négatif à partir de 1982 ; Cf. Direction de la statistique, 1987.

² Dans le primaire, le nombre de filles pour 100 garçons serait passé de 57 à 71 entre 1970 et 1990, et, pour la même période, de 27 à 45 dans le secondaire, cf. Banque Mondiale, 1993.

³ Notons par exemple le financement interne considérable, de l'ordre de 40%, débloqué par l'Etat ivoirien à l'occasion du 3e projet éducatif de la Banque mondiale 1981 - 1985.

⁴ Les recettes budgétaires totales ont chuté de 22.8 % de 1987 à 1991 ; on notera aussi que l'enveloppe d'aide de la BIRD et de l'AID au secteur éducatif ivoirien fut, de loin, la plus modeste de toutes celles que ces organismes auront distribuées en 1993, ce qui traduit un changement net de conception du développement, cf. Banque mondiale, 1994.

⁵ La Banque mondiale paraît désormais persuadée "que le développement doit s'effectuer à partir de la base et non à partir du sommet", et qu'il faut éviter "d'imposer des solutions toutes faites", Banque mondiale, 1989.

⁶ Bien que fortement répandu (28 % des emplois), l'apprentissage n'est pas pour autant le seul mode d'accès des jeunes au secteur intermédiaire ivoirien, puisque le statut d'aide familial et celui de salarié représentent respectivement 26 % et 16 % des emplois. Cf. la récente étude de Faure, 1994.

Ne pouvant espérer se maintenir dans le système scolaire, les enfants et adolescents ivoiriens issus du monde rural et des couches intermédiaires urbaines sont donc conviés à se former aux activités productives, au sein des petites et moyennes entreprises nationales. Cette perspective de reconversion, aussi logique qu'elle apparaisse, mérite toutefois d'être nuancée.

En premier lieu parce que le secteur intermédiaire, lui même adossé au volume des revenus distribués dans le secteur public et privé moderne - "pour qu'il y ait un secteur informel, il faut d'abord un secteur formel qui est en train d'être étouffé" (Bamba, 1992)- n'est véritablement pourvoyeur d'emplois rémunérateurs qu'en phase de croissance. En période de crise, en effet, les contraintes économiques pesant sur ce secteur poussent plutôt les petits patrons à capitaliser une "rente d'apprentissage" (Faure, 1988). Ces derniers bénéficient en effet d'une main d'oeuvre jeune qui, productive et non rémunérée, participe à la compression des coûts de fabrication ou de distribution. Dans ce contexte, la finalité de l'apprentissage repose plus sur la mise au travail des jeunes -si peu qualifiés soient-ils -, par leur employeur, que sur la formation que ce dernier est supposé leur assurer.

En second lieu parce que les stratégies familiales ne s'épuisent pas dans le choix entre l'inscription des enfants et adolescents à l'école et leur placement en apprentissage. Le déficit général des budgets des ménages ivoiriens -dont l'essentiel des dépenses porteraient désormais sur des biens de première nécessité¹ - valide aussi les stratégies familiales de court terme orientées vers l'utilisation, permanente ou temporaire, des enfants et jeunes dans des activités d'appoint. En d'autres termes, les micro-activités de production, de commerce ou de services sont génératrices d'une mise au travail des cadets en temps de crise. Ces activités reposent en effet sur des investissements de départ modestes, leur rapport, bien que faible, contribuant directement à la préservation du niveau de vie des ménages. Notons par ailleurs que ces micro-activités, fortement consommatrices en main d'oeuvre non qualifiée, obéissent à une logique extensive : plus les membres adultes d'un ménage -chef de ménage, épouse(s), collatéraux, etc.- les démultiplient, plus ils sont contraints de faire appel aux ressources en travail d'un nombre croissant de cadets, et ce, pour un montant décroissant de revenu.

Le travail des enfants et des adolescents est ainsi l'enjeu d'une double compétition. Entre le secteur intermédiaire et la sphère des micro-activités domestiques d'une part : comme on le verra, la déscolarisation ne bénéficie pas intégralement au système d'apprentissage, puisqu'une partie des cadets sont sollicités par leurs aînés afin de participer à la "pluri-activité" familiale, sans que cette dernière soit en mesure de leur assurer une qualification. Entre ces aînés d'autre part : loin d'être le produit d'une décision collective, la naissance d'une activité supplémentaire au sein d'un ménage -exploitation d'un bas-fond, petite restauration de rue, transformation alimentaire, vente au micro-détail par exemple- résulte d'un choix personnel, de même d'ailleurs que le revenu qui en est escompté². De sorte que la concurrence est vive entre les aînés pour capter la main d'oeuvre domestique nécessaire à ces activités.

On illustrera ces divers aspects, et leurs effets directs sur le travail des enfants, à partir de quelques résultats bruts et très partiels d'une enquête menée en 1992 à Korhogo, auprès de 200 ménages urbains. Le but de cette étude était, entre autres, d'inventorier la totalité des activités rémunérées impulsées par ces ménages, quelle qu'en soit la nature et la dimension, de comprendre les logiques de la pluri-activité domestique en temps de crise, de cerner le type de financement et d'emplois sur lesquels elles reposent. Un questionnaire lourd a été administré, susceptible d'un traitement statistique, qui nécessita plusieurs passages auprès des adultes identifiés. Les données tirées de cette enquête ont été complétées par des entretiens individuels auprès des chefs de ménage ou d'autres résidents multi-entrepreneurs, afin de donner leur signification aux corrélations observées.

Korhogo, une ville fortement touchée par la crise économique ivoirienne

La ville de Korhogo, qui compterait aujourd'hui plus de 130 000 habitants, est la capitale économique et administrative du nord de la Côte-d'Ivoire. Quatrième ville du pays, occupant une position centrale au sein de la savane ivoirienne, Korhogo n'a que très tardivement bénéficié des largesses financières que l'Etat tirait du dynamisme de l'économie de plantation³ : ce n'est qu'en 1974 qu'a été décidé un net relèvement des prix d'achat du riz et du coton aux producteurs régionaux, et qu'un programme d'urgence visant à développer les infrastructures, les équipements et les emplois administratifs dans la région a été adopté. Simultanément, les investissements dans l'industrie cotonnière et sucrière ont

¹ Cf. Le Pape et Vidal, 1994., qui relèvent que 75 % des 2064 unités domestiques enquêtées dans la commune de Yopougon, les dépenses des ménages sont supérieures à leurs revenus monétaires réguliers.

² Rappelons ici que les revenus monétaires des membres des ménages enquêtés dans le nord de la Côte-d'Ivoire, et notamment ceux des co-épouses - ne sont que très partiellement collectivisés. Leurs détenteurs jouissent du droit de les dépenser soit pour leur propre besoin, soit pour celui du ménage.

³ Sur les choix fondamentaux de l'économie ivoirienne et ses effets, jusqu'en 1975, sur le nord du pays, voir Aubertin, 1983.

procuré de nombreux emplois, et généré en aval nombre d'activités de dimension non négligeable dans le transport, le commerce et les services.

Ce dynamisme économique, soutenu d'ailleurs par l'intensification des activités de fraude entre le nord ivoirien et ses voisins immédiats le Mali et le Burkina Faso (Labazee, 1993), sera pourtant de courte durée. A partir de 1982 en effet, la crise ivoirienne s'est traduite à Korhogo par un glissement du tissu économique urbain, repérable dans la nature et la dimension des activités impulsées au cours de la décennie. Un inventaire des établissements du secteur moderne et intermédiaire hors entreprises de transport¹, mené en 1990, en donne un aperçu. Il fait d'abord apparaître la part élevée des activités dégagant moins de deux millions de chiffre d'affaires par an : ces entreprises représentent désormais près des 2/3 des établissements de la ville, leur participation aux recettes municipales étant passée de 2.3 % à 7.7 % entre 1982 et 1988 (Commune de Korhogo, 1982-1988). Il atteste ensuite de la part croissante des commerces dans l'activité d'ensemble, ceux-ci représentant actuellement 46 % des établissements korhogolais, sans considération de taille. En regard des entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 millions de francs CFA -soit sept industries et 35 commerces dont l'activité, l'emploi et le capital net immobilisé ont globalement régressé entre 1986 et 1991- on peut prendre la mesure de la dispersion croissante des activités économiques korhogolaises. L'évolution de la demande urbaine renforce cette tendance. La contraction des revenus distribués par le secteur moderne, privé et parapublic, favorise en effet la fragmentation des unités de production et de distribution². Comme dans bien d'autres villes ivoiriennes, l'accélération de la croissance urbaine au cours des années 1980³ s'est accompagnée d'une nette paupérisation des populations citadines, et de l'invololution des activités économiques.

Bien qu'accusant un net tassement au début des années 90, la progression du nombre des scolaires de Korhogo aura été parallèle à celle de la population totale. La ville a en effet une fonction d'accueil des élèves de la sous-région ; de plus, bon nombre de ressortissants sénoufo et dioula installés dans la zone côtière continuent d'y envoyer leurs enfants pour accomplir leur scolarité⁴, de sorte que plus du cinquième de la population est composé d'élèves.

T1. Elèves inscrits dans la commune de Korhogo :

Source : Statistiques scolaires, Direction régionale de l'enseignement, Korhogo

Années	Primaire	Secondaire	Ensemble	% pop. totale
1985 / 86	13632	5913	19545	22 %
1991 / 92	17523	12744	30267	23 %

On ne peut donc trop se baser sur ces statistiques scolaires pour évaluer les stratégies des familles de Korhogo vis-à-vis du système éducatif, les données reflétant aussi des tendances régionales voire nationales par le jeu d'un accueil massif de jeunes dont les parents ne sont pas des résidents de la commune⁵. Les logiques familiales apparaîtront plus nettement dans les résultats des enquêtes auprès des ménages.

Les ménages korhogolais devant la crise économique locale : baisse des dépenses, délestages, endettement, pluri-activité.

La quasi-totalité des unités domestiques enquêtées à Korhogo (97 %) ont fait état d'une dégradation de leur situation financière au cours des cinq ans passés, le statut socioprofessionnel du chef de ménage n'étant pas ici une variable discriminante⁶. Les revenus que les membres actifs des ménages tirent de leur activité principale apparaissent extrêmement

¹ Il s'agit ici des établissements qui acquittaient la contribution des patentes auprès de la direction des impôts située à Korhogo, ou étaient inscrits au registre des patentes municipales en 1990, date de notre inventaire.

² Au cours de l'année précédant notre inventaire des activités à Korhogo, près de 300 emplois de journaliers avaient été supprimés, soit une contraction de la masse salariale de 200 millions de francs environ.

³ A partir de 1975, le taux de croissance urbaine de 7 % l'an environ est devenu l'un des plus forts du pays. Si, jusqu'au début des années 1980, ces taux s'expliquent par le dynamisme économique de la ville, il ne fait guère de doute qu'ils ont ensuite été soutenus par la crise de l'économie rurale et les migrations qu'elle a provoquées.

⁴ Comme on le verra, le nombre de "dépendants scolaires" est particulièrement élevé dans les unités de résidence enquêtées.

⁵ Notons qu'à partir de 1990, les statistiques tendent à enregistrer des élèves qui, bien qu'inscrits dans le primaire, ne suivent pas l'école, ou ne la fréquentent que lors des périodes creuses de leur activité économique.

⁶ Par commodité, on utilisera indistinctement les termes de *famille* et de *ménage* pour évoquer les 200 unités domestiques enquêtées, les critères retenus étant d'une part la cummunité du lieu de résidence, d'autre part le partage régulier des repas. Il s'agit donc de ce que les agents enquêtés désignent en bambara par les "gens de la maison", dans lesquels les dépendants scolaires et des amis résidents se trouvent rangés, tandis que sont exclues les personnes de passage. La composition moyenne des unités enquêtées ressort comme suit :

modestes, et en baisse par rapport aux enquêtes budgétaires antérieures¹. La structure des revenus déclarés par les agents enquêtés est la suivante :

T3. Répartition des enquêtés selon le revenu tiré de l'activité principale

Revenus	Chef de ménage	%	Autres	%
<i>Ensemble</i>	200	100	217	100
- de 20 000	38	19	152	70
20 000 / - de 35 000	45	23	56	26
35 000 / - de 50 000	44	22	7	3
50 000 / - de 75 000	24	12	-	-
75 000 / - de 100 000	22	11	-	-
100 000 / - de 200 000	9	5	-	-
200 000 / - de 400 000	7	3	2	1
400 000 et +	11	5	-	-

Toutefois, des formes multiples d'adaptation à la crise des revenus ont été élaborées par les citoyens au cours des années passées. Celles-ci peuvent être rangées en trois catégories.

En premier lieu, les familles korhologaises ont dû limiter diverses charges courantes qu'elles supportaient jusqu'alors, les postes budgétaires les plus fréquemment comprimés étant le logement et les biens d'équipement, l'habillement, les loisirs². Les dépenses d'électricité ont été réduites dans 37 % des familles, 14 % d'entre elles reconnaissant être parfois coupées faute de régler à temps les factures, 11 ménages ayant résilié leur abonnement. La majorité d'entre elles (56 %) a de plus modéré le montant des transferts en nature ou en argent accordés jusqu'alors à des parents non résidents, en particulier à ceux du village. Ces "délestages" vis-à-vis des multiples sollicitations communautaires³ qui pèsent sur les chefs de ménage sont en revanche moins apparents lorsqu'il s'agit d'accueillir à domicile des parents et alliés : 8 % seulement des chefs de ménage ont déclaré avoir réduit le nombre des personnes qu'ils ont à leur charge. On notera toutefois que la possibilité de diminuer ces prises en charge est faible, puisque le nombre de résidents accueillis dans les foyers korhologais sans avoir un lien de parenté direct avec les chefs de ménage (265) est comparable au nombre d'enfants confiés par ceux-ci à l'extérieur de l'unité domestique (254). Le jeu serait donc, actuellement, à somme nulle⁴. Le cas des dépendants scolaires présents à domicile est de même nature : si 21 % des ménages admettent en accueillir moins que dans les années passées, 28 % en revanche en hébergent plus, la majorité des familles n'ayant pas modifié leur politique d'accueil.

En second lieu, les ménages ont écorné leur épargne puis se sont endettés pour faire face à leurs difficultés financières. La désépargne affecte 67 % des familles interrogées. Elle se manifeste d'abord par des ponctions sur les comptes d'épargne ou courants, et seulement ensuite par des cessions de biens capitalisés antérieurement -moyens de transport, télévision, meubles, etc. On remarquera que les catégories moyennes de la population interrogée sont particulièrement concernées, et plus marginalement les ménages situés aux deux extrêmes de l'échelle des revenus.

T2. Composition des unités domestiques :

Statut	Nb
ENSEMBLE	1601
- Chefs de ménage	200
- Conjoint(e)s	232
- Ascendants + collatéraux	42
- Enfants (+ de 6 ans) + neveux	622
- Autres	148
- Dépendants scolaires	33
- Enfants (- de 6 ans)	324

Les unités enquêtées se composent en moyenne de huit résidents permanents, le nombre des enfants du chef de ménage non résidents s'élevant à 351 (dont 254 enfants confiés).

- ¹ On évitera pourtant de pousser trop avant les comparaisons, les différences entre les méthodologies d'enquête pouvant induire de nombreux biais.
- ² Ainsi, près de 50 % des 89 ménages ayant déménagé dans les cinq ans passés ont invoqué, comme motif, le montant des loyers, la plupart s'étant relogés dans des quartiers excentrés et moins coûteux. On notera pourtant un retard dans l'ajustement des dépenses familiales, notamment sur l'ensemble des achats ayant pour fonction de signifier l'appartenance sociale, tels que l'habillement par exemple, et sur les frais de santé.
- ³ Sur l'importance des transferts communautaires dans la société ivoirienne, on consultera Mahieux, 1990.
- ⁴ On notera pourtant que, parmi les 254 enfants confiés à des tiers par les chefs de ménage, 93 sont scolarisés, pour la plupart dans le primaire : alors que les enfants - dépendants scolaires, neveux et autres- accueillis par ces mêmes chefs de ménage sont surtout des élèves du cycle secondaire. En fait, certaines familles korhologaises tendent à confier leurs jeunes enfants à des parents basés au village ou dans les sous-préfectures, car les charges de scolarité y sont moins élevées, tandis qu'elles accueillent des élèves plus âgés, dont le coût d'entretien est relativement élevé.

L'endettement est aussi un trait récurrent, quoique plus délicat à cerner par une enquête statistique. Il apparaît tout d'abord sous la forme d'avances demandées aux employeurs, parmi 61 % des ménages qui comptent un salarié au moins. Plus généralement, 41 % des 200 ménages enquêtés ont reconnu avoir recours à l'endettement pour faire face à d'importantes échéances. Les principaux mobiles des emprunts se hiérarchisent comme suit :

T4. Motifs des cas d'endettement des ménages de Korhogo :

MOTIFS	NB. CAS	%
<i>Ensemble</i>	<i>271</i>	<i>100</i>
Scolarité	69	25
Santé	65	24
Alimentation	65	24
Funérailles	31	11
Habillement	22	8
Logement	12	5
Equipement	7	3

Une fois encore, les couches urbaines à revenu intermédiaire constituent l'essentiel des effectifs endettés à Korhogo ; ce sont parmi elles que les niveaux de scolarité et de santé atteints antérieurement sont devenus à la fois des préoccupations majeures, et des objectifs de plus en plus difficiles à préserver. Les funérailles, dont on connaît toute l'importance dans la société ivoirienne en général¹, et *sénofo* en particulier, apparaissent en quatrième rang des mobiles d'endettement. Toutefois, les entretiens réalisés laissent penser que les emprunts de cette nature portent toujours sur des montants élevés, sans qu'on dispose de données mesurables. On notera que les prêteurs sont d'abord des parents et alliés (48 % des cas), ainsi que des commerçants (39 % des cas), alors que les circuits financiers modernes -banques- et informels -tontines et associations- n'interviennent que de façon très marginale (respectivement 8 % et 5 % des cas).

En réalité, l'ampleur de l'endettement des ménages korhogolais ne se résume pas dans les emprunts ci-dessus évoqués : ces derniers sont ceux que les membres du collectif résidentiel peuvent ouvertement déclarer sans encourir la réprobation des proches. D'autres études montrent que les agents s'endettent aussi en diverses circonstances -par exemple les chefs de ménage qui souhaitent masquer les signes les plus évidents de leur déclassement social, les épouses voulant acquérir des tissus², etc...

Réduction des dépenses et endettement sont les réponses les plus immédiates à la crise des revenus. Néanmoins, l'aspect majeur de l'adaptation des ménages réside dans la pluri-activité, i.e. : dans la multiplication des activités à faible investissement initial et à dimension réduite. L'agriculture, le maraîchage et l'élevage sont tout d'abord concernés : 38 % des ménages korhogolais exploitent au moins un champ ou un bas-fond, 22 % ont un élevage. Au total, 50 % des familles interrogées pratiquent une activité de type rural, que ce soit en ville ou dans ses abords immédiats, dans le but d'obtenir des biens alimentaires destinés à la famille, ou de vendre la production dans l'un des marchés de la ville³. L'intensification des activités agricoles, comme réponse à l'aggravation des difficultés financières des ménages ces dernières années, ne fait guère de doute puisque 27 % de ceux qui s'y adonnent ont augmenté les surfaces et leurs efforts par rapport à l'année précédente ; cette remarque vaut pour l'élevage, l'importance du cheptel ayant augmenté dans 38 % des cas. De plus, les mobiles invoqués par les exploitant(e)s se réfèrent explicitement à l'impasse financière des unités domestiques⁴. Comme on le verra, l'agriculture mobilise désormais une main-d'oeuvre familiale importante, notamment parmi les cadets sollicités pour les tâches de production et de vente.

¹ Voir à ce propos Vidal, 1986.

² Cf. Labazee, 1991.

³ La proportion des ménages concernés est en réalité plus élevée, si l'on exclut de l'échantillon les familles allochtones qui n'accèdent à la terre qu'avec difficulté compte tenu de la pression foncière.

⁴ Si l'élevage est pratiqué dans la majorité des cas en vue d'obtenir un revenu monétaire, l'agriculture et le maraîchage sont le plus souvent orientés vers la consommation domestique, comme le suggère le tableau ci-dessous :

T5. Destination des récoltes selon leur nature :

Nature	Total	Conso.	Vente
Céréales	77	65	16
Igname	15	15	6
Coton	10	10	0
Maraichers	45	43	29
Vergers	14	12	11

L'agriculture n'est qu'un des aspects de la pluri-activité, même s'il est le plus important en termes de revenus induits et de travail domestique absorbé. Néanmoins, parmi les 417 agents exerçant une activité principale procurant un revenu régulier, 132 ont aussi une activité secondaire non agricole (32 %), et 24 d'entre eux exercent régulièrement une activité tertiaire rémunérée (18 %). Au total, le nombre d'activités non agricoles impulsées par chaque agent actif est en moyenne de 1.37, et s'élève à 1.94 si l'on prend en compte les activités de type rural.

La multiplication des petites activités non agricoles résulte elle aussi, au moins pour une partie, des stratégies de diversification des revenus en temps de crise¹. Comme l'indique le tableau ci-dessous, 57 % des agents enquêtés ont créé une seconde activité dans les cinq années passées, 23 % dans les deux années passées. Néanmoins, une autre partie des activités sont de création ancienne, puisque 19 % d'entre elles sont pratiquées depuis 9 ans et plus. Ces deux constats ne sont pas contradictoires : nombre d'agents interrogés, quel que soit leur statut social, complètent leurs revenus par une activité annexe qui, souvent présentée comme une "occupation", reflète un rapport identitaire ancien. Ainsi en va-t-il des *dioula*, hommes et femmes, dont l'activité principale se double très fréquemment d'un ou plusieurs petits commerces, et des ménages sénoufo qui dominent les activités agricoles -céréales et tubercules notamment². On doit donc convenir que, dans bien des cas rencontrés, la crise des revenus des ménages korgholais conduit vers une intensification de la pluri-activité, et que la nature des occupations ravive souvent des états identitaires encore marqués dans la région étudiée³. Par ailleurs, la pluri-activité est en majorité le fait des femmes, qui dirigent 62 % des activités secondaires. En outre, si elles sont concurrencées par les hommes dans les occupations les plus anciennement engagées -ainsi comptent-elles pour 56 % dans la tranche des activités secondaires créées depuis 9 ans et plus-, elles sont les plus dynamiques dans la pluri-activité récente : 71 % des activités secondaires initiées depuis moins de deux ans sont gérées par elles. Les stratégies familiales de diversification des sources de revenus sont donc, en pratique, des stratégies féminines.

T6. Répartition des activités secondaires

	Ancienneté de création (nb. années)										Total
	- 1	1	2	3	4	5	6	7	8	9+	
Hommes	2	7	5	5	5	8	5	0	2	11	50
Femmes	11	11	18	8	4	6	9	0	1	14	82
- de 20 000	11	11	21	12	7	9	10	-	1	17	99
20/ - de 35 000	2	6	2	1	2	3	3	-	2	5	26
35/ - de 50 000	-	1	-	-	-	1	-	-	-	2	4
50/ - de 75 000	-	-	-	-	-	1	1	-	-	1	3
Ensemble	13	18	23	13	9	14	14	0	3	25	132

Les activités secondaires non agricoles offrent une faible rémunération : 75 % d'entre elles procurent des revenus mensuels inférieurs à 20 000 F CFA. Par comparaison, cette tranche de revenus ne regroupe que 46 % des activités principales. Ajoutons que 80 % des activités tertiaires inventoriées sont dans cette tranche : aucune ne procure plus de 35 000 F. Ainsi, la multiplication des activités domestiques génère bien des revenus décroissants.

La pluri-activité domestique : vers la mise au travail des enfants et adolescents

Pluri-activité domestique et mise au travail des enfants -soit par le biais d'un arrêt de la scolarité d'un ou plusieurs jeunes, soit par l'utilisation occasionnelle du travail des scolaires-, sont des phénomènes récents et étroitement liés dans les ménages enquêtés. Il est pourtant difficile d'identifier avec précision l'ordre des déterminations. Aucun des entretiens réalisés ne permet de penser, en effet, que le retrait d'un enfant de l'école est décidé dans le but explicite d'une mise au travail dans le cadre domestique. En tout état de cause, la relation entre les deux phénomènes est toujours médiatisée par la fin des espérances sociales suscitées jusqu'alors par le système éducatif, mises en évidence à la suite d'un événement particulier : difficultés financières, échec scolaire, maladie... poussent les ménages à réviser leurs investissements scolaires. Dans l'ensemble, 35 % des unités enquêtées, soit 69 familles, comptent 87 enfants dont la scolarité n'a pas été engagée ou a été interrompue pour cause : d'échec (35), de maladie (9) ou de difficultés financières (43). La proportion est plus importante (50 %) si l'on retranche les ménages n'ayant pas à domicile d'enfants d'âge scolaire.

¹ Sur les 195 familles ayant reconnu avoir des difficultés financières croissantes, 61 ont déclaré qu'un ou plusieurs résidents avaient dû diversifier leurs sources de revenus. Ne seront pas traitées ici les modalités de financement des activités secondaires.

² Les ménages *dioula*, plus orientés vers la commercialisation de biens agricoles, se consacrent plutôt à la culture de coton, au maraîchage et au petit élevage. On retrouve ainsi en ville une caractéristique déjà étudiée dans les villages de la région, Cf. Le Roy, 1983.

³ Cf. Labazec, 1992.

Le vivier de main d'oeuvre jeune et disponible en vue d'une aide à la pluri-activité des ménages n'est certes pas seulement composé des enfants directs et non scolarisés du chef de ménage. Les neveux et autres jeunes parents de moins de 16 ans apportent aussi un appoint non négligeable et dont le statut ressort comme suit¹:

T7. Activité des fils, neveux et autres parents d'âge scolaire de moins de 16 ans

Lien au Chef de ménage	Ensemble	Scolaires	Actifs	Inactifs
Enfants	413	275	51	87
<i>Garçons</i>	212	160	27	25
<i>Filles</i>	201	115	24	62
Neveux	40	22	12	6
<i>Garçons</i>	27	17	9	1
<i>Filles</i>	13	5	3	5
Autres parents	45	22	9	14
<i>Garçons</i>	23	15	6	2
<i>Filles</i>	22	7	3	12

Au total, 107 jeunes parents de moins de 16 ans, soit environ 20 % des effectifs inventoriés dans les unités domestiques, se trouvent actuellement hors du système scolaire sans pour autant recevoir une formation dans l'artisanat, le commerce et les services du secteur intermédiaire. Ils échappent donc à l'alternative canonique d'une formation par le "haut" ou par le "bas". Leur situation les prédispose à s'inscrire dans les activités secondaires que les adultes multiplient en période de crise. On ne doit pas toutefois ignorer que le travail des scolaires et actifs est aussi utilisé dans le cadre domestique, de façon occasionnelle cependant. Quoiqu'il en soit, cette main d'oeuvre domestique potentielle est à 73 % féminine, ce qui confirme que la tendance à la déscolarisation affecte nettement plus les filles (42 % des non scolarisés) que les fils directs (25 %) des chefs de ménage. Notons aussi le fort taux d'inactifs parmi les nièces et parentes éloignées des chefs de ménage.

Une frontière de plus en plus imprécise sépare d'un côté les foyers qui s'endettent pour faire face aux coûts de scolarité des enfants, et de l'autre ceux qui retirent un ou plusieurs enfants de l'école. Le critère des revenus est certes encore significatif : ces deux stratégies sont représentatives l'une des familles à revenus très modestes, l'autre de celles à revenus intermédiaires. Il n'empêche que la déscolarisation et l'endettement se chevauchent désormais : l'effort financier tend à être concentré sur quelques enfants masculins pour lesquels les ménages empruntent lorsqu'ils parviennent dans le second cycle, tandis que d'autres, notamment les filles, voient leur scolarité arrêtée.

On trouvera dans le tableau n°8 une synthèse des données qui présente, au-delà des statuts explicites et convenus que les enquêtes s'exposent bien souvent à enregistrer, les activités à temps plein ou à temps partiel auxquels ces jeunes participent régulièrement. Dans l'ensemble, 51 % des jeunes résidents, fils, neveux ou autres parents du chef de ménage² travaillent directement aux activités familiales de production, de services ou d'échange. Si le taux de participation est globalement comparable parmi les groupes des scolaires et des inactifs de moins de 16 ans -soit respectivement 53 et 51 %- , il est moins élevé (32 %) chez les jeunes actifs, leur disponibilité en temps étant déjà largement absorbé par le métier ou l'apprentissage. De plus, les apprentis disposent d'une plus grande autonomie, due à leur âge et à leur statut pré-professionnel. Il existe à l'évidence une césure entre la formation par apprentissage et la contribution à la pluri-activité domestique : les deux sphères sont nettement concurrentes en termes de captation du temps de travail des jeunes. Un autre aspect mérite l'attention. La distance parentale au chef de ménage prédispose, semble-t-il, à une utilisation plus intensive de la main d'oeuvre jeune. Le taux de participation des enfants directs est moins élevé que celui des neveux et nièces -respectivement 48 % et 60 %- , ce dernier étant lui-même moins élevé que pour les autres jeunes parents (64 %). Les stratégies de captation de la main d'oeuvre jeune, sans épargner personne, pèsent donc plus lourd sur les parents éloignés. Il est possible -quoi qu'aucun élément statistique ne permette d'objectiver cette remarque-, que le faible "délestage" des familles vis-à-vis de l'accueil des jeunes dépendants, déjà entrevu précédemment, s'explique par leur apport en travail, qui préserve d'autant le temps d'étude des enfants directs et participe ainsi à la rentabilité des investissements scolaires des chefs de ménage.

L'opposition entre les jeunes qui participent à la pluri-activité et ceux qui semblent y échapper, suggérée dans le tableau, doit être nuancée, notamment pour le groupe des 107 "inactifs" recensés par l'enquête. Parmi ces derniers en effet, 66 % (60) travaillent régulièrement aux côtés des aînés pour accomplir les tâches les moins qualifiées. Cependant, les 47

¹ Les "actifs" sont ici tous ceux qui exercent une activité rémunérée ou sont en apprentissage. Les "inactifs" sont ceux qui sont à la fois hors scolarité et hors apprentissage, main d'oeuvre directement utilisable pour les activités domestiques

² Faute d'avoir exploité toutes les données, cette communication n'abordera pas la situation des jeunes n'ayant pas un lien de parenté direct avec le chef de ménage.

restants ont des occupations à domicile, les tâches domestiques effectuées permettant de dégager du temps aux autres résidents, notamment aux épouses et aux jeunes qu'elles emploient. Le critère d'âge entre ces deux catégories d'inactifs est ici déterminant : les jeunes inactifs de 10 à 16 ans comptent pour 85 % de ceux qui aident les aînés à accomplir une activité rémunérée ; les moins de 10 ans sont plutôt chargés des travaux d'entretien de la maison.

La jonction entre les enfants non scolarisés et la pluri-activité s'opère d'abord au sein des travaux agricoles. Parmi les 77 ménages dont un ou plusieurs agents exploitent un champ ou un bas-fond, 65 ont en effet recours à la main d'oeuvre jeune disponible dans l'unité domestique -soit 84 % de ces unités-, tandis que 14 se font aider par un parent non résident, et 24 utilisent des manoeuvres agricoles rémunérés. L'agriculture est donc particulièrement demandeuse en main d'oeuvre permanente et non rémunérée, puisée parmi les résidents non scolarisés de moins de 16 ans. Mais elle absorbe aussi la plus grosse part de la main d'oeuvre occasionnelle, fournie par les scolaires et jeunes actifs des familles. Il importe pourtant d'observer la place qu'occupe la pluri-activité dans l'emploi du temps de ces jeunes, pour apercevoir à quel point les stratégies de diversification, notamment agricoles, reposent finalement sur leur apport en travail. Ce sont au total 175 jeunes de moins de 16 ans -soit près de 70 % des participants aux tâches gérées par les aînés-, qui contribuent aux activités agricoles ; cet appoint en travail est largement supérieur à l'emploi de salariés agricoles, ou de parents extérieurs à l'unité domestique. La plupart des scolaires ne travaillent certes à temps plein qu'en période de vacances, mais nombre d'entre eux aident aussi chaque semaine aux travaux maraîchers, du moins lorsque les parcelles sont situées en ville ou à sa périphérie immédiate. Enfin, 46 jeunes non scolarisés travaillent régulièrement sur les champs et parcelles.

T8. Participation des jeunes résidents (- 16 ans) aux activités professionnelles des aînés :

	Fils	Neveux	Autres	Total	%
1. SCOLAIRES :	275	22	22	319	100
Sans activité	133	9	7	149	47
Avec activité:	142	13	15	170	53 = 100
. agriculture	104	12	13	129	76
. artisanat	4	-	1	5	3
. service	5	1	-	6	4
. commerce	29	-	1	30	17
2. ACTIFS :	51	12	9	72	100
Sans activité	39	6	4	49	68
Avec activité:	12	6	5	23	32 = 100
. agriculture	5	2	3	10	43
. artisanat	1	2	1	4	17
. service	-	1	1	2	10
. commerce	6	1	-	7	30
3. INACTIFS :	87	6	14	107	100
Sans activité	41	1	5	47	44
Avec activité :	46	5	9	60	66 = 100
. agriculture	29	3	4	36	60
. artisanat	1	-	1	2	3
. service	5	-	2	7	12
. commerce	11	2	2	15	25
ENSEMBLE	413	40	45	498	100
Sans activité	213	16	16	245	49
Avec activité :	200	24	29	253	51 = 100
. agriculture	138	17	20	175	69
. artisanat	6	2	3	11	4
. service	10	2	3	15	6
. commerce	46	3	3	52	21

La contribution en travail des jeunes est moins prononcée pour les activités non agricoles qui n'absorbent que 31 % des effectifs participant aux activités -soit 78 jeunes sur 253. L'artisanat de production est finalement peu demandeur de cet appoint en travail : les travaux à accomplir nécessitent en effet un minimum de qualification dont les cadets sont précisément dépourvus, et une certaine régularité sur le lieu de travail. De plus, l'artisanat est peu représenté dans les activités secondaires, et il est absent des activités tertiaires créés par les adultes, de sorte que les besoins de main d'oeuvre du secteur sont d'emblée modestes. En revanche, 67 enfants sont occupés dans des activités de service (15) et surtout de commerce (52). On notera que leur participation est concentrée sur un petit nombre de domaines, notamment la restauration de rue -60 % des services-, la vente de produits agricoles cultivés par les membres de la famille (63 % des commerces), la micro-distribution de biens alimentaires et de cigarettes (23 % des commerces).

On terminera par quelques remarques générales sur les modalités de distribution du travail des enfants et adolescents entre les aînés des unités résidentielles. Comme entrevu précédemment (cf. tableau 6), la pluri-activité est à plus de 60 % le fait de femmes, notamment lorsque ces activités sont de création récente. Les épouses sont donc à l'origine des stratégies de diversification des sources de revenus en période de crise, et très demandeuses en conséquence d'une aide en main d'oeuvre familiale. De ce point de vue, elles entrent en compétition d'une part avec leur mari lorsque celui-ci gère aussi plusieurs activités, et d'autre part avec les co-épouses, les ascendants et collatéraux du chef de ménage. Cette double concurrence porte en fait sur des catégories différentes de jeunes. La force de travail des fils et filles directs sont au coeur des litiges entre mari et femmes, bien qu'il semble acquis dans tous les ménages que le travail des plus jeunes, notamment des filles, revient de droit aux épouses. C'est donc l'allocation du temps de travail des fils de plus de 10 ans, non scolarisés et sans poste d'apprentissage, qui suscite quelques frictions, l'autorité paternelle en milieu *sénoufo* n'étant pas de nature à trancher les oppositions¹. En revanche, les neveux sont en très grande majorité utilisés par les chefs de ménage eux-mêmes, à qui ils fournissent principalement un appoint pour les travaux agricoles. Enfin, les enfants dont la parenté au chef de ménage n'est pas immédiate sont l'objet de sollicitations des co-épouses qui les utilisent aux travaux de maraîchage, et dans quelques cas aux tâches de petite restauration et au commerce alimentaire.

Conclusion :

L'approfondissement de la crise des emplois et des revenus au nord de la Côte-d'Ivoire a contraint les ménages à diminuer leur consommation courante et les "transferts communautaires" en direction des parents du village, à s'endetter pour faire face aux charges principales, puis à multiplier les activités de faible dimension pour obtenir des revenus d'appoint. La pluri-activité est un trait récurrent parmi les unités domestiques étudiées, qui semble s'être généralisé dans les cinq années passées.

La pluri-activité observée à Korhogo est en majorité impulsée par les femmes. Ces travaux exigent une main d'oeuvre sans qualification mais nombreuse. La tendance à la déscolarisation, qui touche en priorité les jeunes filles des familles à revenus modestes, répond à ce besoin croissant en main d'oeuvre, bien qu'elle ne soit pas explicitement conçue dans ce but par les ménages enquêtés. Parallèlement, ces familles n'ont pas réduit leur politique d'accueil de jeunes parents -neveux, autres- qui fournissent un appoint important aux tâches domestique et professionnelles.

L'agriculture -en particulier le maraîchage, que les épouses du chef de ménage pratiquent fréquemment- est le principal consommateur de temps de travail des moins de 16 ans, tandis que les activités artisanales et commerciales n'absorbent que 30 % environ de la main d'oeuvre jeune disponible. Qu'il soit occasionnel ou permanent, le travail des enfants n'est jamais payé. On peut du reste penser que l'intensification de la pluri-activité, qui obéit aux rendements décroissants, rend improbable toute possibilité de créer à terme des postes rémunérés.

Du point de vue de la formation des jeunes, l'opposition est nette entre le statut d'apprenti, qui fournit à terme une qualification, et celui d'aide domestique aux micro-activités gérées par les aînés, qui ne repose pas sur la transmission d'un savoir-faire. Si la déscolarisation induit sans doute une demande supplémentaire d'apprentissage de la part des jeunes, elle mène d'abord vers un gonflement du nombre des "inactifs" de moins de 16 ans susceptibles de travailler dans le cadre domestique.

Bibliographie

- AUBERTIN C. - 1993 - Histoire et création d'une région sous-développée : le nord ivoirien, Orstom, *Cahiers des Sc. Humaines*, n° XIX (1), 1983.
- BAMBA N. et al. - 1992 - *Crise économique et programme d'ajustement structurel en Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Orstom, décembre 1992.
- Banque mondiale - 1989 - *L'Afrique sub-saharienne, de la crise à une croissance durable*, Washington.
- Banque Mondiale - 1993 - *Rapport sur le développement dans le monde*, Washington.
- Banque mondiale - 1994 - *Rapport annuel (1993)*, Washington.
- Commune de Korhogo, *Comptes administratifs du Maire*, Abidjan, Ministère de l'Intérieur, exercices 1982 à 1988.
- Direction de la statistique - 1987 - *Mémento chiffré de la Côte-d'Ivoire*, Abidjan, Ministère du Plan, déc. 1987.
- FAURE Y.-A. - 1988 - *Le monde des entreprises en Côte-d'Ivoire. Sources statistiques et données de structure*, Abidjan, Orstom-MCAC.
- FAURE Y.-A. - 1994 - *Petits entrepreneurs de Côte-d'Ivoire. Des professionnels en mal de développement*, Paris, Karthala.

¹ Rappelons que les populations *sénoufo* sont matrilinéaires, et que les neveux utérins entretiennent des liens de dépendance forts avec leur oncle. Par ailleurs, dans les familles *dioula* de Korhogo cette fois, il est depuis longtemps reconnu aux enfants le libre choix de travailler aussi bien pour leur père que pour les oncles ou les frères aînés; Cf. Launay, 1978.

- LABAZEE P. - 1991 - *Organisation sociale et stratégies économiques des réseaux marchands transfrontaliers*, Abidjan, ASP Orstom-CNRS.
- LABAZEE P. - 1992 - Crise, mobilité professionnelle et conversion identitaire. L'exemple du commerce de l'igname à Korhogo, *Cahiers d'études africaines* n° 127.
- LABAZEE P. - 1993 - Les échanges entre le Mali, le Burkina Faso et le nord de la Côte-d'Ivoire. L'économie marchande à l'état pratique, in GREGOIRE E., LABAZEE P., *Grands commerçants d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Orstom-Karthala.
- LAUNAY R. - 1978 - *Traders without trade*, Cambridge, Cambridge U.P.
- LE PAPE M., VIDAL Cl. - 1994 - *Éléments de recherches sur les budgets populaires*, Abidjan, *Bulletin GIDIS-CI* n° 7, avril 1994.
- LE ROY X. - 1983 - *L'introduction des cultures de rapport dans l'agriculture vivrière sénoufo*, Paris, Orstom.
- MARIE A., et al. - 1992 - *Les chemins ambigus de l'individualisation. Itinéraires abidjanais*. Bingerville, Colloque du GIDIS-CI, décembre 1992.
- MAHIEUX F.-R. - 1990 - *Les fondements de la crise économique en Afrique*, Paris, l'Harmattan.
- PNUD - 1991 - *Rapport mondial sur le développement humain*, Paris, Economica.
- VIDAL Cl. - 1986 - Funérailles et conflit social à Abidjan, *Politique africaine* n° 24.

Labazée Pascal (1994)

L'emploi des enfants en période de crise économique :
l'exemple de la pluri-activité des ménages dans le nord-ivoirien

In : Schlemmer Bernard (ed.). L'enfant exploité : mise au travail et prolétarisation : stratégies familiales et reproductions

Bondy : ORSTOM, 19-28 multigr.

Colloque International l'Enfant Exploité : Mise au Travail et Prolétarisation, Paris (FRA), 1994/11/24-26